

aptes à apporter le contingent de leur lumières aux comités des finances de l'instruction, de la voirie. Moin libéraux que leurs prédécesseurs, ils ont monopolisé en leurs mains ce qu'autrefois on partageait entre tous, en mettant chacun dans sa spécialité. — Il faut croire à la nécessité de la république, à moins d'être sur la voie crétinisme. ... C'est bien à peu près la traduction de la préention de ces Messieurs. Dussé-je paraître bien arriéré, et sans vouloir faire le procès à aucune opinion politique, je leur objectera, quand ils viendront nous dire : « On doit être républicain non parce que le républicanisme est bon, mais parce que le républicanisme est nécessaire. »

Raison, elle avait présenté un moyen pratique, sanctionné par l'expérience, de faire mieux ; jusque là, je ne vois point de fait patent qui donne tort à l'administration charitable et de données positives pour tirer un meilleur parti des propriétés hospitalières. En résumé, je constate : Des promesses d'économie non réalisées par la majorité ; Un éloignement systématique pour tout établissement ayant un caractère véritablement moral ; Et tout en regrettant le premier de ces résultats, je trouve que le second aura des conséquences bien autrement tristes et fâcheuses pour l'avenir de nos populations. Agréés, Monsieur, etc. D<sup>r</sup> CARRETTE. Roubaix, 21 novembre 1874.

Roubaixiens, nous voulons nous appliquer à servir, en dehors de tout esprit de parti, les besoins de notre population. **ELECTEURS,** Si vous partagez ces idées, votez pour nous. Nous ne trahirons pas votre confiance. **Louis LÉCLERCQ-MULLIEZ. Pierre DESTOMBES. Auguste TIERS. Floris DESREUMAUX.**

A titre de document, voici les noms des candidats « dits républicains ». Tandis que nous portions sur nos listes des candidats nouveaux pour la plupart, tous honorablement connus, nos adversaires n'ont pu rallier depuis trois ans aucun nom de quelque valeur. M. Deregnaucourt se représente avec tout son ancien personnel, y compris M. Willem, M. Flipo, (l'organisateur des enterrements civils), M. Foveau, etc., etc.

- Fidèle à son système de sacrifier les intérêts publics à son parti et à son ambition, M. Deregnaucourt se porte dans les neuf sections. Les électeurs apprécieront ce procédé, qui fait penser au tour dit de la carte forcée.
- 1<sup>re</sup> Section. — MM. Jules Deregnaucourt, Achille Scrépel, Delaporte-Bayart, Famechon.
  - 2<sup>e</sup> Section. — MM. Jules Deregnaucourt, Achille Scrépel, Famechon, Junker.
  - 3<sup>e</sup> Section. — MM. Jules Deregnaucourt, Pierre Flipo, Léou Foveau, Augustin Moriel.
  - 4<sup>e</sup> Section. — MM. Jules Deregnaucourt, Junker, Labbe Copin, Delanoy D'hondt.
  - 5<sup>e</sup> Section. — MM. Jules Deregnaucourt, Delaporte-Bayart, Labbe Copin, Joseph Quint.
  - 6<sup>e</sup> Section. — MM. Jules Deregnaucourt, Augustin Moriel, Moise-Régier, docteur Godefroy.
  - 7<sup>e</sup> Section. — MM. Jules Deregnaucourt, Louis Barbotin, Paulin Richard, docteur Godefroy.
  - 8<sup>e</sup> Section. — MM. Jules Deregnaucourt, Louis Willem, Hilarion Frémaux, Armand Lizot.
  - 9<sup>e</sup> Section. — MM. Jules Deregnaucourt, Aimé Hindré, Charles Daudet, Jules Martel.

### LETTERS DE PARIS

Correspondances particulières du Journal de Roubaix

Paris, vendredi 20 novembre. Il y a aujourd'hui un an que l'Assemblée nationale, après l'échec de la tentative de restauration monarchique, vota la loi en fait investissant le pouvoir exécutif pour une période de sept années. Voilà donc une année de passé, et il nous faut bien reconnaître que, au point de vue politique, nous en sommes justes au même point que le 20 novembre 1873, mêmes divisions des partis, même caractère indéfini du gouvernement. Cependant, la France a vécu une année en paix, c'est-à-dire que l'ordre matériel n'a pas été un instant troublé ; puis, comme les autres nations de l'Europe, nous avons été favorisés d'une récolte exceptionnelle qui a combié bien des vides faits par la guerre. Ce sont là des avantages qu'il ne faut pas dédaigner et qui, après tout, sont peut-être préférables à l'octroi par une assemblée éphémère d'institutions qu'une autre assemblée se serait hâtée d'amender. Pussions-nous en dire autant dans une année ! Cette fois, c'est le Journal officiel lui-même qui parle pour infliger un démenti à l'Agence Havas, chargée, il y a quelques jours, d'adresser aux journaux une communication semi-officielle. Donc, le Journal officiel déclare inexécutes les informations publiées sur les intentions du gouvernement. Beaucoup de gens, évidemment, demanderont ce que signifie cette note, car, à côté de son sens littéral, elle doit avoir une signification particulière. Elle veut dire simplement qu'il se produit un temps d'arrêt dans les combinaisons préparées par les conseillers du maréchal. Il n'y a plus de ministère tout formé et prêt à entrer en fonctions ; il n'y a pas de programme nettement arrêté et qui doive être exposé à la Chambre dès sa rentrée. Pour parler net, on ne provera plus les événements ; on les laissera se produire et on agira suivant les circonstances. Est-ce à dire que les conseillers du maréchal aient renoncé à leurs projets, qu'ils ne sera pas formé un ministère de combat. Non, assurément ; mais on attendra l'occasion, et les élections municipales pourraient bien la fournir. Malgré le sectionnement contre lequel le parti républicain a protesté, on s'attend à un succès marqué des radicaux. Il est hors de doute que le résultat des élections exercera une influence considérable sur les intentions du gouvernement.

Beaucoup de gens, évidemment, demanderont ce que signifie cette note, car, à côté de son sens littéral, elle doit avoir une signification particulière. Elle veut dire simplement qu'il se produit un temps d'arrêt dans les combinaisons préparées par les conseillers du maréchal. Il n'y a plus de ministère tout formé et prêt à entrer en fonctions ; il n'y a pas de programme nettement arrêté et qui doive être exposé à la Chambre dès sa rentrée. Pour parler net, on ne provera plus les événements ; on les laissera se produire et on agira suivant les circonstances.

Est-ce à dire que les conseillers du maréchal aient renoncé à leurs projets, qu'ils ne sera pas formé un ministère de combat. Non, assurément ; mais on attendra l'occasion, et les élections municipales pourraient bien la fournir. Malgré le sectionnement contre lequel le parti républicain a protesté, on s'attend à un succès marqué des radicaux. Il est hors de doute que le résultat des élections exercera une influence considérable sur les intentions du gouvernement.

Il paraît que nous allons assister à un scandale pareil à ceux qu'ont révélés certains rapports sur les actes du gouvernement de la défense nationale. Il a été communiqué hier au Conseil municipal, à propos du rapport de M. Dubief sur l'administration des maires de Paris pendant la siège. Ce rapport va être imprimé ; il contiendra des révélations intéressantes. La situation de M. de Cumont, ministre de l'instruction publique, commence à devenir très difficile. On le trouve au dessous de sa tâche, surtout quand on le compare aux autres hommes éminents qui ont occupé cette fonction avant lui ; et, comme il arrive toujours, c'est à l'occasion de faits peu importants en soi que les protestations se font entendre. La nomination de M. Chauvart fils, comme chevalier de la Légion d'honneur, au lendemain des manifestations dirigées contre M. Chauvart père, a été généralement regardée comme un peu étrange. (A suivre)

tifiaient pas les mérites du jeune secrétaire, et elle a des conséquences qui laissent regrettable. Ainsi l'on annonce la démission du directeur du Musée qui n'avait pu obtenir cette distinction pour un professeur très méritant, et la démission du sous-secrétaire d'Etat du ministère, M. Albert Desjardins, député. Ces faits individuels ont souvent dans la pratique des conséquences plus graves que des actes plus ou moins fâcheux d'administration générale.

Grande réunion de notabilités militaires hier à l'Élysée. La plupart des officiers généraux de l'armée de Paris assistaient à la réception qui a suivi le dîner. Le lieutenant aulien, Lubowitz, qui a été présenté au maréchal, a été félicité par lui ; il a été beaucoup questionné, surtout par les officiers de cavalerie, sur la façon dont il se comportait sur le cheval pendant le voyage de Vienne à Paris. On annonce un grand dîner suivi de réception pour la semaine prochaine à l'hôtel Beauvau. Le général de Chabaud Latour y tiendrait son collègue du ministère des affaires étrangères, ne fût-ce au moins qu'une fois avant de quitter le ministère de l'intérieur. On sait que M. Guizot, peu de mois avant sa mort, avait intenté un procès à l'impératrice pour se libérer vis à vis d'elle des 50,000 francs que l'empereur avait prêtés à son fils, M. Guillaume Guizot. A présent que M. Guizot est mort, on assure que le procès n'aura pas de suite, et les 50,000 fr. d'intérêts, restant à la caisse des dépôts et consignations. Si personne ne le réclame, ils deviendront dans 30 ans la propriété de l'Etat. Mais que de choses se passeront d'ici à 30 ans !

Echantillon de bonne foi radicale : le *Sicéle* dit que l'Union vient d'annoncer un réclame *l'Almanach des amis de Henri V*, et il insinue que le gouvernement manque à tous ses devoirs en ne prescrivant pas cette publication qu'il autorise au contraire à circuler. Je cherche dans l'Union la réclame dénoncée, et j'y trouve une note recommandant à ses abonnés *l'Almanach des honnêtes gens*. C'est une publication légitime, évidemment ; mais le *Sicéle* trompe ses lecteurs sur le titre et c'est précisément dans le titre que pourrait se trouver le délit.

Hier a été célébré le mariage d'une des filles de M. Louis Vuillot avec le chef d'escadron Parrau, qui a été attaché à la maison militaire de Napoléon III. Le Théâtre de la Gaîté pousse activement les répétitions de *la Haine*, grand drame historique de M. V. Sardou.

Le rapport qui sera déposé au conseil municipal, concernant l'Empire de la ville de Paris, conclura à l'adoption du projet. Point de nouvelles intéressantes de l'étranger aujourd'hui. On signale seulement un article de la correspondance provinciale, feuille à la dévotion de M. de Bismark, qui rend hommage à l'attitude du gouvernement de Madrid ; mais ils n'ont été justifiés par aucune nouvelle sérieuse. Il n'en est pas moins vrai qu'il faut s'attendre à apprendre du nouveau de ce côté d'ici à peu de temps.

Mais ces mouvements de va et vient sont peu importants, et, en somme, ils sont une preuve de la bonne tenue générale du marché. On a bien essayé de faire courir quelques bruits concernant une nouvelle révolution à Madrid ; mais ils n'ont été justifiés par aucune nouvelle sérieuse. Il n'en est pas moins vrai qu'il faut s'attendre à apprendre du nouveau de ce côté d'ici à peu de temps.

Paris, 20 novembre 1874.

M. Louis Blanc répond aujourd'hui dans le *Rappel* à la lettre de M. Christophe, président du centre gauche, M. Louis Blanc n'a pas de peine à démontrer à son collègue toutes les contradictions dans lesquelles il tombe ; il veut la République et il prétend la faire voter par une majorité monarchique ; il veut rallier le centre gauche à un septennat républicain ; or, pour obtenir cette majorité, le centre gauche serait obligé de faire des concessions au centre droit, lequel ne veut pas de la République. Donc, conclut M. Louis Blanc, il est parfaitement inutile d'essayer de fonder la République avec l'Assemblée actuelle ; elle n'est point constituante, elle n'a pas été élue pour faire la République ; elle ne peut arriver à aucune solution, donc il faut voter la dissolution et faire élire une nouvelle chambre qui aura pour mission spéciale, non pas de se prononcer sur un gouvernement définitif, mais de constituer la République, laquelle existe par l'omnipotence même de la souveraineté nationale basée sur le suffrage universel.

Telle est la réponse de l'un des principaux chefs de l'extrême gauche au président du centre gauche, et, au point de vue républicain, il est évident que l'avantage du raisonnement reste à M. Louis Blanc. Mais, voici un autre législateur, M. Emile de Girardin, qui continue dans le *France* l'exposé de son programme politique et qu'il prouve, en vertu même des lois qui ont donné le pouvoir au maréchal de Mac-Mahon, que le septennat impérial réclamé par le centre gauche, ne peut être voté. Voici ce que dit ce matin M. Emile de Girardin :

« Dans la pensée même de ceux qui l'ont initié, le septennat a été personnel, exclusivement personnel. « Et il était impossible qu'il en fût autrement. » Pas plus que ne l'a été en Angleterre le Protectorat du général Orlivier Cromwell, le septennat du maréchal de Mac-Mahon ne saurait être une institution. Il n'est, ne peut être et ne doit être qu'une transition. S'il allait absolument donner un nom à ce genre inouï de gouvernement, le seul nom qui lui conviendrait serait celui-ci : gouvernement suspendu ; ce qui signifie que les conseillers du maréchal de Mac-Mahon

ont égaré son bon sens et son patriotisme, en lui répétant si on lui faisait répéter sous toutes formes qu'il était nécessaire d'organiser ses pouvoirs. Le jour où ils seraient organisés, ils pouvaient l'être, seraient-ils plus étendus et plus forts ? Peut-être le seraient-ils moins ? Assurément ils ne le seraient pas plus. »

Le journal la *Presse*, dans l'ardeur de son zèle pour le septennat impérial, va jusqu'à imaginer qu'il existe une coalition de financiers politiques qui, pour détourner M. le maréchal président de la voie ou semblent l'appeler la fraction libérale du cabinet et les notabilités du centre gauche, pèserait sur les cours dans le but de faire croire qu'une évolution gouvernementale inquiète les capitaux. C'est là un conte, ajoute la *Presse*, mais elle ne s'empresse pas moins de le signaler. Qu'arriverait-il si les lois constitutionnelles sont rejetées ? Le *France* dit que le maréchal n'ayant pas le droit de dissolution, le régime actuel ne comportant pas la responsabilité ministérielle, et, par conséquent, si le ministère est mis en minorité, il pourra continuer à rester à la tête des affaires. « Le maréchal, ajoute le *France*, demanderait au pays de prononcer entre lui et ceux qui, par des préoccupations de parti, auraient, d'un bord ou de l'autre, refusé son gouvernement. Dans une lutte ainsi engagée nous ne serions pas sans espoir. »

Voilà un espoir bien hasardé, quand nous voyons, depuis un an, l'insuccès des candidatures septennalistes. Il résulte de cette péroration des journaux de centre gauche, de centre droit, et de septennat impérial que, plus nous approchons de l'ouverture de la session, plus nous sommes menacés de tomber dans une véritable impasse.

Comme nous l'avons déjà écrit, l'impasse est partout, parce que l'on ne veut pas accepter la seule solution possible, la monarchie. P. S. La note publiée, ce matin, par le *Journal Officiel*, s'applique à l'Agence Havas et à des journaux qui ont annoncé, hier soir, que le gouvernement, pour éluder les conséquences d'un rejet des lois constitutionnelles, s'en remettait à l'initiative de la Chambre et dégageait sa responsabilité. Cette note prouve que le gouvernement, quoique nous n'ayons plus que dix jours jusqu'à l'ouverture de la session, n'a encore aucun parti de pris. DE SAINT-CHÉRON.

### Roubaix-Tourcoing ET LE NORD DE LA FRANCE

La messe de Sainte-Cécile aura lieu lundi prochain 23 à onze heures et demie, en l'église St-Martin. La Grande-Harmonie exécutera les morceaux suivants : *Tantum ergo*, ROSSINI. Au début de symphonie, V. DELANNOY. Fantaisie sur des motifs de Meyerbeer, METZGER.

Ces mêmes morceaux seront joués le dimanche suivant à la messe de onze et demie à Notre-Dame.

Demain dimanche, en l'église Notre-Dame, une messe solennelle sera célébrée, à 11 heures 1/2, en l'honneur de la fête de Sainte-Cécile, avec le concours de la *Fanfare Delattre*, qui exécutera les morceaux suivants : 1. Ouverture « Les trois Mousquetaires » AUBER. 2. Le « Mal du pays », BLEGGI. 3. Symphonie, GABRIEL.

Hier, dans la fabrique de MM. Delattre père et fils rue du Curoir, un ouvrier ajusteur, âgé de 21 ans, Alphonse Harissart, a été victime d'un accident des plus terribles. Incommodé par une forte odeur de gaz qui semblait s'exhaler d'une pièce voisine de celle où il travaillait, Harissart allume une bougie, ouvre la porte et entra. A peine eut-il fait deux pas en avant qu'une détonation formidable se produisit. Les ouvriers accoururent aussitôt et trouvèrent leur malheureux camarade entouré de flammes et à moitié suffoqué. Harissart est dans un état désespéré ; la figure n'est plus qu'une plaie hideuse, le corps tout entier est affreusement brûlé.

La circulation en France d'une brochure intitulée « le National Suisse » imprimée à Neuchâtel, est interdite. La nuit dernière, des agents ont trouvé couchés sous une meule de paille, sur la route du Mont-à-Leux, une femme qui, depuis 3 semaines, couchait à la belle étoile et avait des moyens d'existence... peu avouables. Les agents, édifiés, l'ont arrêtée pour vagabondage et conduite au dépôt. C'est une nommée Augustine Riquet, âgée de 25 ans. Cercle catholique d'ouvriers de Roubaix. Dimanche 23 novembre 1874. Conférence, par M. J. Ruffet. — Sujet : Le droit et le devoir. La Commission de la Société Anglaise (Angle French Club) a l'honneur de prévenir ses membres que le siège de la Société est transféré au Cercle de la Concorde, Follart, 103, à dater du 22 Novembre.